



# FLASH

Fraktion der Europäischen Volkspartei (Christdemokraten) und europäischer Demokraten im Europäischen Parlament  
Group of the European People's Party (Christian Democrats) and European Democrats in the European Parliament  
Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens au Parlement européen

Pressedienst - Press Office - Service de Presse

## **19/06/2007: Directive postale: "Vers une libéralisation encadrée : le Parlement fait bouger les lignes" - Christine de Veyrac, député européen (UMP, PPE-DE, F)**

"Le vote en commission parlementaire du texte sur la 3ème directive postale nous apporte une quadruple satisfaction :

- 1) le report de l'ouverture à la concurrence du secteur postal a désormais un large soutien au Parlement, ce qui devra permettre d'améliorer la proposition de la Commission européenne.
- 2) l'idée d'un maintien (ou d'un retour) au monopole, a été largement écartée, ne trouvant plus aujourd'hui que des soutiens marginaux en Europe.
- 3) le compromis voté ne remet plus en cause le champ du service universel (que le rapporteur voulait réduire aux seuls envois unitaires).
- 4) le compromis ne rend plus obligatoire l'appel d'offres comme mode de désignation du prestataire du service universel (ce qui permettra à chaque Etat de choisir son mode de désignation, et éventuellement de tenir compte de critères qualitatifs dans son choix).

Ces avancées, que j'avais défendues auprès de M.Ferber, sont substantielles. Toutefois, des progrès doivent encore intervenir. **Je considère notamment que le financement du service universel n'est pas, à ce jour, complètement garanti.**

Lors de la dernière commission Transports, **j'ai d'ailleurs demandé à la Commission européenne de publier des "lignes directrices" sur la manière dont elle calculera le coût net du service universel dans le secteur postal, afin que l'on sache clairement ce qui sera permis et interdit en matière d'aides publiques et/ou de compensations financières, versées au prestataire du service universel. Les règles de financement doivent être juridiquement sécurisées.**

Il revient maintenant au Conseil de relayer cette exigence de ces lignes directrices auprès de la Commission, afin que nous puissions maintenir notre soutien à ce compromis".

### **Pour toute information:**

**Christine de Veyrac, Député européen Tel: 03 88 17 77 39**

**Service de presse PPE-DE Antoine Ripoll Tel: + 32 475 85 62 90**